



	Date réunion
Comité Conseil municipal Séance extraordinaire	

SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION Décision <input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Responsable du dossier : <u>Caroline Champoux</u> Rédacteur du sommaire : <u>J. Robert Belliveau</u>	SECTEUR • Administration <input checked="" type="checkbox"/> • Urbanisme <input type="checkbox"/> • Loisirs et communautaire <input type="checkbox"/> • Travaux publics • Finances <input type="checkbox"/>
--	---

OBJET
Revue du Plan des mesures d'urgence qui devait être effectuée et à la suite du dernier épisode de vents violents faire un post-mortem sur le déroulement des interventions.

MISE EN CONTEXTE
À la suite du dernier épisode de vents violents il est apparu évident que le personnel n'était pas préparé et avec leur bonne volonté les intervenants ont du improviser leur action. J'ai donc soumis notre plan à Daniel Dancause de la firme Prudent expert en mesures d'urgence qui dessert près de 200 municipalités au Québec. Il m'a signifié que le plan actuel de VDL correspondait à l'ancien modèle qui ne tient pas compte des nouveaux concepts de sécurité civile revus avec la révision du règlement en 2019. Il serait important de mettre notre plan à jour car ce fut un enjeu pour se faire accepter comme ville sinistré suite aux pluies diluviennes de l'été 2021.

ACTIONS EN COURS
L'administration en place a fait le post-mortem de l'évènement de vents violents et des pannes prolongées d'électricité et M. Dancause pourra nous apporter ses commentaires et faire une formation auprès des intervenants concernés. Par la suite si la Municipalité est d'accord il pourra mettre notre plan des mesures d'urgence à jour et en instruire les intervenants.

IMPLICATIONS FINANCIÈRES
Non <input type="checkbox"/> Budget annuel <input checked="" type="checkbox"/> Fonds réservé – carrière et sablière <input type="checkbox"/> Fonds de roulement <input type="checkbox"/> Bénéfices non répartis <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt <input type="checkbox"/> Subvention <input type="checkbox"/>

IMPACT OU OBLIGATION LÉGALE / RÉGLEMENTAIRE
--



	Date réunion
Comité Conseil municipal Séance extraordinaire	

Oui

Non

Explication :

Il est important d'être à jour dans nos plans d'intervention afin d'éviter des poursuites éventuelles et maintenir notre éligibilité aux remboursements de dépenses en cas de sinistre.

RECOMMANDATION OU SUIVI

De mandater dans un premier temps la firme Prudent à analyser l'évènement de vents violents et pannes d'électricité prolongé et de faire les recommandations appropriées aux intervenants.

PROJET DE RÉOLUTION

À être rédigé par Caroline Champoux

ANNEXES

ANNEXE XXXXX

INCLUDE

ANNEXE XXXXX

INCLUDE

APPROBATION DIRECTION GÉNÉRALE

APPROBATION :

DATE :

POUR TOUT DOSSIER AYANT UN INDICE SUR LE BUDGET

CODE BUDGÉTAIRE :

02 13000 499 → *Autres serv.*

APPROBATION :

INITIALES :

DATE :